

## Logements pour étudiants : Comment naviguer dans la jungle Immobilière ?

Si tu es étudiant et que tu cherches un toit, tu as plusieurs options :

Les Logements Sociaux pour les Jeunes : Les HLM (habitations à loyer modéré) sont des résidences gérées par des bailleurs sociaux. Pour postuler, commence par créer un compte sur [demandelogement31.fr](http://demandelogement31.fr) et <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>. Une fois ton numéro unique en poche, dirige-toi vers les plateformes des bailleurs sociaux. Bon à savoir : leurs réponses sont souvent plus rapides.

Résidences Universitaires CROUS : Pour faire une demande, rends-toi sur [crous-toulouse](http://crous-toulouse.fr) et [crous-montpellier.fr](http://crous-montpellier.fr). Entre mars et mai, dépose un Dossier Social Étudiant (DSE) sur [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr) et coche "je demande un logement". C'est important de le faire même avant d'avoir tes résultats d'examens ou d'admissions.

Lokaviz : [Lokaviz](http://Lokaviz) est ta plateforme gratuite de recherche. Pour contacter un propriétaire, il te faut d'abord un compte sur [messervices.etudiant.gouv.fr](http://messervices.etudiant.gouv.fr). Tu devras aussi justifier de ton inscription dans un établissement supérieur français. À noter : Lokaviz te met simplement en relation avec les bailleurs, à toi ensuite de prendre le relais.

Plateformes universitaires : certains établissements ont leurs propres plateformes de logements, réservées uniquement à leurs étudiants. Renseigne-toi directement auprès de ton école ou université.

Colocations Solidaires : Si tu es ouvert à des projets alternatifs, explore les colocations solidaires. Jette un œil sur [AFEV](http://AFEV) ou [Campus et Toits 1, 2 et Toit](http://Campus et Toits 1, 2 et Toit). Ces initiatives peuvent te permettre de vivre une expérience unique tout en te logeant.

La clé, c'est de bien te renseigner et d'être proactif. Bonne recherche !